



Fiche sanitaire de liaison:

Cette fiche est à renseigner obligatoirement et en totalité par le(s) responsable(s) légal(aux) de l'enfant.

Elle doit être transmise par voie postale ou par mail en amont du séjour.

NOM: _____ PRÉNOM _____ ÂGE _____

SEXE: GARÇON FILLE N° PORTABLE (SI IL EN POSSÈDE UN) _____

DATE DU SÉJOUR: _____ AU _____

NOM DU SÉJOUR _____

N° LICENCE FFE: _____ NIVEAU EQUESTRE (validé sur la FFE) _____

PHOTO RÉCENTE

Je soussigné(e) Mme. Mr. Nom _____ Prénom _____ Responsable légal de l'enfant

Nom _____ Prénom _____ né le _____ à _____

Adresse _____ Code postal _____ Ville _____ Pays _____

Adresse mail: _____ Tel.domicile: _____

Tel. mère: _____ Tel. travail mère: _____ Profession: _____

Tel. père: _____ Tel. travail père: _____ Profession: _____

Tel. autre: (précisez) _____

Renseignements médicaux et autorisation de soins

N° de sécurité sociale: _____ Adresse CPAM: _____

Couverture Maladie Universelle (CMU) OUI NON (si oui joindre l'attestation de droit CMU)

L'enfant a-t-il des allergies alimentaire? _____

J'autorise les responsables du séjour à faire donner à l'enfant tous les soins médicaux et chirurgicaux qui pourraient être nécessaires en cas d'accident, intervention chirurgicale urgente, maladie contagieuse ou toute autre affection grave, après consultation d'un praticien.

VACCINATIONS :

Date(s)

DTP (antidiphthérique – antitétanique – antipoliomyélitique): OUI NON _____

BCG (antituberculeuse) : 1er vaccin : OUI NON _____

ROR (Rougeole – Oreillons – Rubéole): OUI NON _____

Hépatite B (3 injections): OUI NON _____

Autres Vaccins : _____

Injection de sérum d'immunoglobulines : _____

TRAITEMENT & MEDICAMENTS

Tous les médicaments devront être remis à l'accueil du centre lors de votre arrivée (il est interdit de les conserver dans la valise)

L'enfant suivra-t-il un traitement durant le séjour? OUI NON Si oui lequel: _____
(Ordonnance obligatoire)

L'enfant a-t-il déjà eu les maladies suivantes: Rubéole Rougeole Oreillons Coqueluche Angine
Scarlatine Otites Asthme

Autres particularités médicales et précaution à prendre: : _____

L'enfant mouille-t-il son lit? OUI Occasionnellement NON

S'il s'agit d'une fille, est-elle réglée? OUI NON Consignes particulières: _____

En tant que centre sportif de vacances, nous ne sommes pas autorisés à donner des médicaments aux enfants sans ordonnance. Toutefois, en cas de nécessité, merci de cocher les médicaments que vous nous autorisez à donner

Doliprane Arnica Smecta Biafine Spasfon

En cas de problème parasitaire, autorisez-nous à faire un shampoing anti-poux? OUI NON

Droit à l'image:

Le Centre Equestre du Neubourg se réserve le droit à des fins promotionnelles de prendre, détenir et diffuser, les images (photos et vidéos) faites pendant tout le déroulement du stage sous quelque forme de support que ce soit, tant par procédé photographique, que par enregistrements audios ou vidéos.

Les images sont acquises définitivement, au profit du Centre Equestre du Neubourg quel que soit la période d'utilisation de cette image et sans aucun paiement. Si vous ne souhaitez pas que l'enfant soit pris en photographie ou en vidéo au cours de son séjour, nous vous remercions de faire une lettre indiquant votre refus. Cette lettre devra être jointe à la présente Fiche de liaison.

Autorisation de prise en charge à l'issue du séjour:

J'autorise Mme. Mr. Nom _____ Prénom _____ à prendre en charge l'enfant à la fin du séjour.

J'autorise l'enfant à voyager non accompagné(e) pour quitter le centre équestre du Neubourg à l'issue de son séjour (notamment pour ceux qui voyageraient seul en train).

Votre engagement:

Je déclare exacts et sincères tous les renseignements portés sur la présente fiche de liaison

J'accepte toute décision de renvoi de l'enfant et m'engage à le récupérer

Je m'engage à rembourser à le centre équestre du Neubourg, l'intégralité des frais avancés éventuellement pour mon compte à l'occasion de frais médicaux, pharmaceutiques, réparation et/ou remplacement de matériel mis à disposition.

Je déclare également avoir pris connaissance et accepter les conditions générales de vente ainsi que le règlement intérieur de l'établissement rappelés en annexe à cette feuille.

Fait à _____

Le _____

Signature du responsable légal:
(Précédée de la mention "lu et approuvé")

Annexe: Règlement intérieur.

Le Centre Equestre du Neubourg est un accueil collectif de mineurs qui travaille en partenariat avec les colonies de Normandie. Ces deux entités ont pour vocation d'organiser des vacances sportives autour de l'équitation, ainsi que des séjours thématiques dans des conditions optimales et tout à fait privilégiées.

Les présentes ont été établies dans le but de fixer des règles de vie commune afin que vos enfants puissent passer des vacances inoubliables.

Article 1 : Organisation générale, règles générales et interdictions

Les stagiaires doivent respecter le matériel et les locaux qui leur sont confiés.

Toutes dégradations feront l'objet d'avertissement aux parents.

Le respect de la non mixité dans les chambres.

Pour des raisons de sécurité et de vie collective s'adressant à des enfants, il est formellement interdit :

- D'apporter et de consommer de l'alcool dans l'enceinte du Centre Equestre du Neubourg.

- De fumer dans les espaces intérieurs et extérieurs du Centre Equestre du Neubourg conformément à l'article R 3511 du Code de la Santé Publique depuis le 01/02/07.

- De consommer tous produits stupéfiants.

- De détenir des médicaments dans les chambres sauf cas de force majeure. Les parents à l'arrivée du séjour doivent systématiquement informer le Directeur du centre ou ses préposés de tout traitement médical. Dans ce cas, une ordonnance ainsi que les médicaments seront remis à l'accueil afin de poursuivre le traitement en cours.

- De quitter le Centre Equestre sauf autorisation spéciale du Directeur

Tout manquement sur ces différents points énumérés ci-dessus entraîne l'exclusion immédiate et définitive sans aucune indemnité ou remboursement.

Article 2 : Discipline et Responsabilité

Si le stagiaire est responsable d'une faute grave mettant en cause sa sécurité et celle d'autrui, d'une atteinte aux bonnes mœurs, de propos licencieux ou immoraux, d'un vol, d'une dégradation ou d'un outrage quelconque, la direction du Centre Equestre du Neubourg se réserve le droit au delà de la réparation du préjudice d'exclure le stagiaire fautif sans préavis et sans aucun remboursement.

Responsabilités des parents et des stagiaires :

Si des stagiaires se rendent coupables de vols ou de dégradations, leurs parents ou tuteurs sont tenus d'en assumer la responsabilité financière. Ils s'y engagent par le simple fait d'accepter ce règlement intérieur.

Article 3 : Organisation de l'activité équestre et respect des animaux

Les activités équestres sont programmées et donnent lieu, plusieurs fois par jour, à des séances collectives d'équitation, de théorie, d'hippologie et de soins aux chevaux. Tout ce qui compose l'harnachement des chevaux est fourni par le Centre Equestre du Neubourg. Cependant, les élèves peuvent s'ils le souhaitent, apporter leur matériel de pansage ou autre. Le Centre Equestre du Neubourg décline toutes responsabilités en cas de perte ou de vol. Toute brutalité à l'égard des chevaux, tout comportement anti-cavalier et le non respect du matériel confié aboutiront à une exclusion sans aucune indemnité ou remboursement. Pour rappel, les groupes d'équitation sont constitués en fonction du NIVEAU VALIDE SUR LA FFE.

Article 4 : Litiges

L'utilisateur et le Centre Equestre du Neubourg s'engagent à régler les litiges à l'amiable. Cependant, en cas de litige n'ayant pas pu être résolu à l'amiable, le tribunal compétent est celui d'Evreux.

Nos prix de stage s'entendent

En pension complète avec 3 heures d'équitation par jour (dressage, obstacle, cross, extérieur, voltige, jeux équestres, attelage, ...) cours de théories, soins aux chevaux, l'encadrement de la vie quotidienne et les animations.

Nos prix ne prévoient pas

L'équipement du cavalier, la licence fédérale de l'année en cours. le transfert de la gare d'Evreux au centre équestre.

Modalités d'inscription

Le montant d'un stage constitue une somme payable en une ou plusieurs fois. Vous avez la possibilité de souscrire à une assurance annulation.

L'inscription à un stage implique l'acceptation des conditions générales de vente et l'acceptation du paiement du montant total du prix du séjour.

L'inscription à un stage vous est confirmée par courrier ou par mail à réception du bulletin d'inscription.

Sécurité

Le port du casque bombe est obligatoire quelque soit le niveau.

A partir du galop 4 un protège-dos est indispensable pour les entraînements au cross.

Pour tous les niveaux, le protège-dos est fortement conseillé aux cavaliers mineurs lors des leçons de saut d'obstacles, de cross et de parcours en extérieur y compris en promenade (recommandation faite par la FFE).

Aides financières

Nos stages sont agréés par le ministère de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport.

Nous acceptons les chèques vacances A.N.C.V., code prestataire n°027 077 et les bons C.A.F selon votre département.

Nous fournissons sur demande, en fin de stage une facture acquittée du séjour avec une attestation de stage pour une prise en charge éventuelle de votre comité d'entreprise.

Affaires personnelles et vêtements

Le Centre Equestre du Neubourg ne peut être tenu responsable en cas de perte ou de vol des bagages ou affaires personnelles des stagiaires.

Assurance responsabilité civile

Le Centre Equestre du Neubourg est couvert par une assurance responsabilité civile professionnelle qui couvre les dommages corporels, matériels et immatériels causés aux stagiaires pour les faits qui lui incombent. Si la responsabilité du centre n'est pas prouvée, chaque stagiaire possède par le biais de la licence fédérale rendue obligatoire, une assurance responsabilité civile et individuelle accident. (voir modalités au dos de cette licence ou sur le site de la FFE).

Le projet pédagogique des colonies de Normandie!



La communication avec les parents

Via le Facebook "les colonies de Normandie", tout au long du séjour, il y aura des photos postées régulièrement. Cependant nous ne garantissons pas des photos de vos enfants de manière individuelle tous les jours.

Concernant la prise de contact téléphonique, nous organisons un roulement afin que chaque enfant puisse vous joindre entre 18h00 et 19h30. Merci de ne pas encombrer cette ligne téléphonique .

Nous privilégions un contact par mail (info@colonormandie.fr) . En cas de nécessité importante, vous pouvez joindre le responsable du séjour au 02. 78 99 08 66

POINT INFO

Concernant les téléphones:

5-10 ans: Le téléphone leur sera rendu afin qu'ils puissent passer leur communication entre 18h et 19h30 .

11-13 ans: Si les enfants en possèdent un, il lui sera rendu vers 18h00 et sera récupéré au moment du coucher par les animateurs.

14-17 ans: Si des jeunes possèdent leur propre téléphone, le téléphone sera sous la responsabilité du jeune! L'utilisation du téléphone ne sera pas autorisée sur les temps d'animation, de repas ainsi que lors des activités sportives. Si les jeunes le souhaitent, ils peuvent laisser leur téléphone dans un endroit sécurisé

- Lors d'une visite chez le médecin / ou intervention des secours / soucis de comportement

vous serez dans tous les cas mis au courant.



- La sécurité nocturne s'organise avec des animateurs d'astreintes. La chambre sera identifiée par un support visuel. L'enfant pourra alors venir réveiller cet animateur à n'importe quel moment de la nuit. Pour certaines chambres un animateur sera présent dans celle-ci



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Amener les jeunes vers plus d'autonomie dans leur vie quotidienne :

L'autonomie c'est amener l'enfant / adolescent vers un certain grandir. L'autonomie ne signifie pas seulement faire les choses seul, solliciter l'aide d'autrui est une forme d'autonomie. En d'autres termes l'autonomie est propre à chacun et s'évalue en fonction d'un contexte.

Favoriser le bien-être de chaque jeune sur le centre et l'intégration de chacun dans le collectif:

Les jeunes sont amenés à partager un espace de vie commun tout au long du séjour. Il n'est pas forcément simple de trouver sa place au sein d'un collectif. Chacun doit agir dans le respect d'autrui. La vie collective et le bien être de chacun est du ressort de tous !!

Amener les jeunes à être acteur de leur séjour:

L'équipe d'animation aura à cœur de rendre le jeune accueilli acteur de son séjour. Amener le jeune à prendre des décisions dans sa vie quotidienne, à choisir sa veillée en fonction des affinités des uns et des autres. Bien sure être acteur de son séjour ne veut pas dire être seul, l'équipe pédagogique accompagnera les jeunes afin de veiller à l'intégration de chacun.





Les séjours thématiques



AUTORISATION PARENTALE DE SORTIES DU CENTRE

Dans le cadre de nos séjours thématiques, nous proposons aux enfants diverses activités et sorties à l'extérieur du centre. (Ce programme est susceptible d'être modifié selon les conditions climatiques, restrictions sanitaires liées au COVID ou tout autre cause ne permettant pas le maintien d'une activité).

Les sorties à l'extérieur du centre sont encadrées par notre équipe d'animateurs afin d'assurer la sécurité du groupe (groupe de 8 enfants maximum).

Le centre de vacances décline toute responsabilité en cas d'accident lié à un tiers lors de ces sorties.

Je soussigné(e) Mme. Mr. Nom _____ Prénom _____ Responsable légal de l'enfant

Nom _____ Prénom _____ né le _____ à _____

Adresse _____ Code postal _____ Ville _____ Pays _____

Autorise mon enfant à participer à l'ensemble des activités extérieures.

Autorise mon enfant à participer aux activités extérieures sauf celle(s) nommée(s) ci-dessous :

N'autorise pas mon enfant à participer à l'ensemble des activités extérieures.

Je déclare sur l'honneur que mon enfant est déclaré auprès d'une assurance civile
(assurance habitation, périscolaire ou autre)

Je joins une photocopie de la pièce d'identité de mon enfant

Fait à _____

Le _____

Signature du responsable légal:
(Précédée de la mention "lu et approuvé")





ORGANISATION DU SÉJOUR



Les arrivés et départs

- Les arrivées : Les ARRIVÉES des stagiaires ont lieu le dimanche à partir de 15h30 directement au centre de vacances
23 rue de la croix blanche - 27110 VITOT

Indispensable: * Le séjour doit être soldé avant l'arrivée.

Moyens de paiements : Carte bancaire, espèces, chèque, Coupon ANCV

*La fiche sanitaire doit impérativement être transmise au centre par mail ou par voie postale au plus tard une semaine avant le séjour. (Nous ne pouvons pas accepter l'enfant sans ce document dûment rempli).

* En cas de traitement médical, joindre OBLIGATOIREMENT l'ordonnance

- Les départs : Les DÉPARTS des enfants ont lieu le dimanche MATIN entre 9h et 11h
- Navette en train : Sur demande, nous pouvons faire une navette à la gare d'Evreux (en supplément). Possibilité d'aller chercher le stagiaire à la gare d'Evreux vers 12h40 / Retour vers 11h15.

Les affaires personnelles et Argent de poche

A l'arrivée des séjours ou durant celui-ci, les enfants peuvent nous confier, s'ils les souhaitent, leurs affaires personnelles (Téléphones, MP3, Appareil photo...) ainsi que leur argent de poche.

Nous déclinons toute responsabilités en cas de vol.



- Sac de couchage ou couette
- Oreiller
- Nécessaire de toilette
- Serviettes de bain
- Imperméable
- Sous vêtements
- Pyjamas
- T-shirts
- Pull
- Joggings
- Jean ou pantalon
- Paire de vieilles chaussures
- Baskets
- Sac à dos
- Le nécessaire selon les activités proposées

Trousseau général

- Pantalons d'équitation ou pantalons souples.
- Bottes ou boots + mini chaps
- Bombe d'équitation (norme CE). (nous avons des bombes de prêt)
- Protèges dos (non obligatoire mais fortement conseillé)

- 
- Pull chaud en plus.
 - Paire de gants, tour de coup
 - Blouson chaud
 - Chaussettes chaudes

- 
- Serviette de bains supplémentaire
 - Maillot de bain
 - crème solaire
 - Casquette ou chapeau